



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 28
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2016-083

REHABILITATION DE LA PISCINE
JEAN-LOU JAVOY

DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DU CNDS

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 30 mai 2016 et affichée le 30 mai 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 27 JUIN 2016

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 7 JUIN 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi sept juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe (par M. Olivier Hoarau), Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par Mme Dalila Mahé), M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe (par M. Armand Mouniata), M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint (par Mme Annie Mourgaye), M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), Mme Catherine Gossard (par Mme Anne-Laure Boyer), Mme Dorisca Tiburce (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Mémouna Patel (par Mme Sabine Le Toullec).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Mikaëla Latra à 17h38.

Départ (s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli à 17h49 et M. Sergio Erapa à 18h51.

Absente : Mme Firose Gador

.....
.....

**REHABILITATION DE LA PISCINE JEAN-LOU JAVOY
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CNDS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Politique culturelle – sportive – petite enfance » du mercredi 18 mai,

Vu le rapport présenté en séance le mardi 7 juin 2016 relatif au règlement intérieur des installations sportives municipales,

M. Jardinot décide de ne pas prendre part au vote

Après avoir délibéré et à la majorité (1 abstention : Mme Valérie Auber)

DÉCIDE

Article 1 : de valider le plan de financement prévisionnel suivant pour la réalisation de la réhabilitation de la piscine Jean – Lou JAVOY ;

DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1 :	848 000 €	TCO :	305 000 €
- études :	70 000 €	Région Réunion :	140 000 €
- travaux :	758 000 €	CNDS :	384 000 €
- acquisition matériel PMR :	20 000 €	(hors études – uniquement sur les travaux et l'acquisition matériel spécifique PMR)	
Tranche 2 :	550 000 €	Participation Ville :	850 000 €
- études :	50 000 €		
- travaux :	500 000 €		
Tranche 3 :	281 000 €		
- études :	26 000 €		
- travaux :	255 000 €		
Total	1 679 000 €	Total	1 679 000 €

Article 2 : de solliciter auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) la subvention correspondante ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux demandes de financements complémentaires ;

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout autre adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

REHABILITATION DE LA PISCINE JEAN-LOU JAVOY DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CNDS

Le présent rapport a pour objet de valider le plan de financement de la réhabilitation de la piscine Jean-Lou JAVOY.

La mandature 2014-2020 est marquée notamment par une attention particulière accordée à la politique sportive. Elle se traduit par l'inscription d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) spécifique afin de rénover l'ensemble des sites et équipements de la cité, y compris ceux de proximité.

Dans ce cadre, la rénovation de la piscine Jean-Lou JAVOY est une priorité de la Collectivité.

Il s'agit, d'une part, d'améliorer les conditions de sécurité et d'hygiène des installations et d'autre part, de développer la pratique sportive qu'elle soit de compétition, d'apprentissage et/ou libre.

Afin de renforcer ses potentialités d'accueil, notamment des personnes à mobilité réduite, ainsi que ses fonctionnalités sportives et de loisirs, la Ville propose de séquencer cette rénovation en 3 tranches complémentaires entre 2016 et 2020 :

- phase 1 : construction d'un nouveau bâtiment vestiaires, création d'espaces d'animations sportives sur la partie engazonnée et de restauration
- phase 2 : démolition des anciens vestiaires et réfection complète de la machinerie
- phase 3 : rénovation du grand bassin ainsi que des plages et chauffage des bassins.

La Collectivité souhaite solliciter le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) pour un accompagnement financier portant sur les travaux de construction et de rénovation ainsi que de mise en accessibilité de cet équipement.

Pour ce faire, le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Tranche 1 :	848 000 €	TCO :	305 000 €
- études :	70 000 €	Région Réunion :	140 000 €
- travaux :	758 000 €	CNDS :	384 000 €
- acquisition matériel PMR :	20 000 €	(hors études – uniquement sur les travaux et l'acquisition matériel spécifique PMR)	
Tranche 2 :	550 000 €	Participation Ville :	850 000 €
- études :	50 000 €		
- travaux :	500 000 €		
Tranche 3 :	281 000 €		
- études :	26 000 €		
- travaux :	255 000 €		
Total	1 679 000 €	Total	1 679 000 €

Ce présent plan de financement pourra être optimisé par une recherche de subventions complémentaires.

Au regard de ces éléments, le Conseil Municipal est appelé à :

- valider le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de la réhabilitation de la piscine Jean-Lou JAVOY ;
- solliciter auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) la subvention correspondante ;
- autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à procéder aux demandes de financements complémentaires ;
- autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

Affaire suivie par la Direction de l'Epanouissement Humain / Service des Sports